

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 29 (1992)  
**Heft:** 1091

**Artikel:** Les verts dans la cour des grands  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1021989>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public DP

JAA  
1002 Lausanne

16 juillet 1992 – n° 1091  
Hebdomadaire romand  
Vingt-neuvième année

## Les verts dans la cour des grands

Régulièrement, les dirigeants des plus importantes associations écologiques du pays se rencontrent et discutent. Mais il n'existe aucun regroupement, aucune fédération, aucun lieu d'échange où se définissent les grandes actions, les objectifs à long terme, les terrains sur lesquels il faut être présent et ceux où un combat serait perte de temps et d'argent. Les organisations écologistes suisses ne sont en fait pas à la hauteur des responsabilités qu'elles revendiquent.

Cette situation a son explication «historique» même si le mouvement écologique est relativement récent: les organisations les plus vieilles, Heimatschutz, LSPN ou WWF, n'occupent le terrain politique que depuis quelques années et leurs buts étaient davantage la sauvegarde des paysages et des milieux naturels que la promotion d'une véritable politique de protection de l'environnement, qui touche aussi bien le trafic et l'industrie que la gestion des ressources énergétiques ou les méthodes de travail dans l'agriculture. Le terrain laissé vide par ces associations alors largement apolitiques a été occupé depuis une vingtaine d'années par une multitude de mouvements, lancés pour la défense d'intérêts très sectoriels; ils sont peu nombreux à avoir atteint une taille nationale et continuent donc, avec des moyens limités, des secrétariats dispersés et des bénévoles essoufflés, à défendre aussi bien la nature que leur part du gâteau écologique. Quant aux partis écologistes, ils ont été créés pour intervenir dans les législatifs et les exécutifs sans vraiment se distinguer dans les autres modes d'action des mouvements ne participant pas aux élections.

L'ensemble des interventions de ces milieux fait malheureusement davantage penser à une USAM de gauche qu'à une force de proposition et de soutien au service d'une politique prospective et globale dont l'environnement serait le bénéficiaire. Encore renforcées dans cette voie depuis qu'elles ont acquis d'importants — et nécessaires — droits de recours, nombre d'associations semblent s'être spécialisées dans l'épluchage systématique des mises à l'enquête

et des feuilles officielles pour y détecter les plus petites atteintes à la nature. Cette multitude d'actions a son importance: elle oblige, à tous les niveaux, à tenir compte des effets de l'action humaine sur l'environnement. Mais la somme de tous ces recours ne suffit pas à faire une politique d'ensemble: pendant que l'on s'oppose à un parking, le taux de motorisation continue d'augmenter.

Les organisations écologiques ont maintenant une pratique remarquable du terrain qu'elles pourraient mettre à profit pour se concentrer sur l'essentiel. Il est temps d'abandonner les combats sectoriels pour se grouper derrière des causes à la fois plus générales et plus porteuses d'effets à long terme. Ce changement est d'autant plus important que commence à s'installer un confort du refus: la mécanique est bien huilée pour lancer un référendum contre les Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes. Elle se grippe rapidement lorsqu'il faudrait soutenir un projet d'importance nationale comme Energie 2000.

Les organisations suisses de protection de l'environnement ont démontré à Rio qu'elles avaient atteint l'âge adulte: elles ont su s'entendre pour désigner des représentants faisant partie, grande nouveauté, de la délégation officielle. Il est de toute première importance qu'elles continuent la collaboration entamée à cette occasion, qu'elles restent disponibles et surtout compétentes et crédibles, pour participer à d'autres rendez-vous de ce genre, pour être entendues sur la scène nationale et internationale comme le sont le Vorort ou l'Association suisse des banquiers.

Il est bien sûr frustrant de laisser faire dans une commune ou un canton un aménagement que l'on trouve anti-écologique. Mais c'est en prenant un peu de hauteur et en agissant davantage comme force de proposition et de soutien aux niveaux supérieurs que le respect de l'environnement deviendra un réflexe aussi automatique que l'a été pendant des années le respect du secret bancaire.

PI